

BUSINESS ART 2014

Salon d'art contemporain – Automne 2014

Exposition STREET ART avec la Galerie N°1

Salon Business Art à l'Espace Pierre Cardin 1-3 avenue Gabriel 75008 Paris

NOM DE L'ARTISTE :

ADRESSE :

N° DE TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

SITE WEB :

FORME JURIDIQUE / N° DE LA MAISON DES ARTISTES :

MODALITES D'EXPOSITION sur STAND GALERIE N°1

- Artiste-Peintre/photographe : en fonction des dimensions, 1 à 2 œuvres maximum sur 1 panneau Largeur 100cm Hauteur 240cm (surface d'accrochage larg.90cm-hauteur200cm).
- Artiste-Sculpteur : en fonction des dimensions, jusqu'à 3 œuvres maximum sur socle blanc fourni par vos soins (hauteur 1m maximum). Supplément pour socle non fourni.
- Frais de participation Street Art : 220.€ par panneau (à l'ordre de Karel de Gendre, Directeur GALERIE N°1 ou via le site galerienumero1.com par PayPal)
- 50% du montant total est exigé à la réservation pour un engagement ferme, le solde devra être réglé au plus tard le 30 juin 2014.
- L'artiste doit fournir pour chaque œuvre : une photo, une courte démarche artistique MAXIMUM une demi page A4 (envoi par courriel ou via le formulaire du site) et la liste des œuvres portant le nom de l'artiste, l'année de réalisation, les dimensions, la technique employée, le titre et le prix.
- Attribution de chaque espace par GALERIE N°1
- 15 % de COMMISSION reversée à GALERIE N°1 sur chaque vente. Frais de paiement par CB 4%.

ŒUVRES

Chaque œuvre devra obligatoirement porter au dos une étiquette avec : nom, adresse, et téléphone de l'artiste et être équipée d'un moyen d'accrochage solide.

Chaque œuvre aura la tranche masquée d'un cache clous ou devra être encadrée d'une caisse américaine blanche de préférence.

Peintures : Format maximum horizontal 20 points (81*65) et vertical 40 points (100*81) /

Sculptures : format libre, pour une harmonie d'exposition les socles blanc seront fournis par l'artiste.

ASSURANCE

L'organisateur du salon BUSINESS ART et GALERIE N°1 ne pourront, EN AUCUN CAS, encourir de responsabilités en cas de vol, dommages et pertes des œuvres, les artistes devront assurer eux-mêmes leurs œuvres avec une assurance dite « clou à clou ».

DEPOT, ACCROCHAGE ET RETRAIT DES ŒUVRES

Dépôt et Installation : Jeudi 23 octobre 2014.

Retrait : Dimanche 26 octobre 2014 à partir de 19h.

VERNISSAGE D'INAUGURATION

Jeudi 23 octobre 2014 à 19h à 22h,

Il est conseillé de prévoir un apéritif sur le stand pour accueillir vos invités.

L'artiste accepte que son image, son nom ou les reproductions de ses œuvres soient publiés gracieusement pour informer ou faire de la publicité concernant le salon sur les supports choisis par GALERIE N°1 et BUSINESS ART organisateur du Salon.

La signature de la présente fiche d'inscription et l'approbation du présent règlement implique pour l'exposant, l'abandon de tout recours contre GALERIE N°1 et BUSINESS ART.

DATE et SIGNATURE de l'ARTISTE,

Karel de Gendre, directeur Galerie N°1